



CONCOURS NATIONAL FESTIVAL DE MUSIQUE

pour



- H A R M O N I E S
- F A N F A R E S
- B A T T E R I E S - F A N F A R E S
- E N S E M B L E S V O C A U X

AIRE sur la LYS *(Pas de Calais)*

Le dimanche 1^{er} Juin 2025

NOM ET VILLE DE LA STRUCTURE :

.....
.....

(Merci de cocher la case correspondante, ci-dessous)

- GENRE : ORCHESTRE D'HARMONIE
 ORCHESTRE DE FANFARE
 BATTERIE-FANFARE (Formation * A - B - C - E - G - H)
 (*) *Merci d'entourer la lettre correspondante*
 ENSEMBLE VOCAL

NIVEAU PRESENTE :

.....

NOM ET VILLE DE LA STRUCTURE :

.....
.....

N° D'IMMATRICULATION CMF
(si adhérent) :

FR



PRESIDENT : NOM : Prénom :

ADRESSE :

TEL. : E-mail :

DIRECTEUR : NOM : Prénom :

ADRESSE :

TEL. : E-mail :



- NATURE DE L'ENSEMBLE :** ORCHESTRE D'HARMONIE
 ORCHESTRE DE FANFARE
 BATTERIE-FANFARE (Formation * A - B - C - E - G - H)
() Entourer la lettre correspondante*

ENSEMBLE VOCAL

.....HOMMES

COMPOSITION DE L'ENSEMBLE :

.....FEMMES

Soitau Total

.....ENFANTS

PROGRAMME PRESENTE :



HARMONIES - FANFARES - BATTERIES-FANFARES -

ENSEMBLE VOCAL

	TITRE	COMPOSITEUR	ARRANGEUR	EDITEUR	Durée
OEUVRE IMPOSEE <u>CMF</u>					
OEUVRE LIBRE					



FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS :

Ils s'élèvent à **100 euros** pour les Adhérents CMF et **150 euros** pour les Non-adhérents CMF

FRAIS DE DOSSIER :

Ils s'élèvent à **50 euros** pour les Adhérents CMF et **80 euros** pour les Non-adhérents CMF

Merci de joindre un chèque à l'ordre de la :

« Fédération Régionale des Sociétés Musicales Hauts de France ».

BANQUE :

N° DU CHEQUE :

Pour les Structures non-adhérentes, elles devront s'acquitter des frais d'inscription comme cités ci-dessus

PLUS

Le droit à participation est de : 80 euros pour un effectif inférieur à 13 musiciens et 150 euros pour un effectif supérieur à 13 musiciens.

Le chèque devra être établi au nom de la CMF uniquement pour le droit à participation.





OBSERVATIONS PARTICULIERES :

.....

.....

.....

.....

Date :

Nom, Prénom de la Présidente ou du Président :

Signature :

Cachet de la Structure :